

**COMPLÉMENT DE RÉPONSE
D’HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS
DE DISTRIBUTION D’ÉLECTRICITÉ
À LA QUESTION 12.1 DE LA
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 4
DU RNCREQ**

R-4110-2019 phase 3

Demande de renseignement n° 4 du Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (« RNCREQ ») au Distributeur

[...]

12 Référence : [B-0201](#), HQD-10, doc. 1.2, p. 14-, Réponse 2.2.1

Demande :

12.1 Veuillez fournir les données présentées aux Graphiques R-2.2.1-A à R-2.2.1-H en format Excel.

Réponse :

1 La demande de l'intervenant dépasse le cadre d'analyse fixé par la Régie dans
2 sa décision procédurale [D-2021-136](#). De plus, le niveau de détails demandé par
3 l'intervenant excède ce qui est requis pour l'analyse de la demande du
4 Distributeur, compte tenu que son objet est l'approbation des deux grilles de
5 pondération des critères d'évaluation des soumissions pour les appels d'offres
6 de 480 MW d'énergie renouvelable et 300 MW d'énergie éolienne et d'une clause
7 de renouvellement aux contrats.

Complément de réponse :

8 À la suite de la décision D-2021-151, les informations demandées, un onglet par
9 graphique et année, se retrouvent dans le fichier Excel HQD-10-5.1_R-5.1.xls.

[...]